UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

La Commission

APPEL A CANDIDATURES
PROGRAMME DE BOURSES D'EXCELLENCE UEMOA POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE

EDITION 2026-2029

En application du Traité modifié de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et en cohérence avec le Plan stratégique 2025-2030 de la Commission de l'UEMOA dénommé « **IMPACT 2030** », il est prévu le financement de bourses d'études à travers le **Programme de Bourses d'Excellence UEMOA pour la formation et la recherche**.

Le présent appel à candidatures vise à sélectionner, dans chaque Etat membre de l'Union, dix (10) étudiant-e-s méritant-e-s qui bénéficieront d'une bourse d'excellence, pour entreprendre une formation de niveau Licence, Master, Doctorat ou Spécialisation postdoctorale en Santé humaine dans **un établissement d'enseignement supérieur régulièrement implanté sur le territoire de l'Union.**

Ces bourses d'excellence ne sont pas cumulables avec une autre bourse et ne peuvent être reportées. Les formations en ligne ne sont pas éligibles au financement du Programme de Bourses d'Excellence UEMOA.

Peuvent répondre à cet appel les élèves et étudiant-e-s ressortissant-e-s des Etats membres de l'UEMOA, qui remplissent les conditions ci-dessous :

1) <u>Candidat-e à une bourse de formation de niveau Licence</u>

- Etre âgé-e de **21 ans au maximum au 31 décembre 2026** ;
- Etre titulaire d'un baccalauréat, toutes séries confondues, obtenu en 2026 ;
- Avoir obtenu au minimum une moyenne de **14/20** à l'examen du baccalauréat session 2026 ;
- Etre disposé(e) à étudier dans l'un des domaines suivants :
  - **Sciences de l'Ingénieur** : Agronomie, Agroalimentaire, Chimie industrielle, Elevage et Santé Animale, Génie industriel, Aménagement du territoire, environnement et gestion urbaine, Architecture, Génie Mécanique, Génie Civil, Génie Electrique, Génie Electronique, Energies renouvelables, Electrotechnique, Génie Informatique, Génie de l'Environnement, Technologies de l'Information et de la Communication ;
  - **Expertise Comptable et Financière** (DECOGEF).

380, Rue Pr Joseph Ki-Zerbo- 01 BP 543 Ouagadougou 01 Burkina Faso Tél. : (226) 25 31 88 73 à 76 Fax : (226) 25 31 88 72
Email : commission@uemoa.int Site Internet : www.uemoa.int

2) Candidat-e à une bourse de formation de niveau Master

- Etre âgé-e de **24 ans au maximum au 31 décembre 2026,**
- Etre titulaire d'un diplôme BAC+3 (Licence, Bachelor),
- Avoir au minimum une moyenne de **14/20** au diplôme requis.
- Etre disposé(e) à étudier dans l'un des domaines suivants :
  - **Sciences de l'Ingénieur** : Agronomie, Agroalimentaire, Chimie industrielle, Biologie, Biotechnologie, Elevage et Santé Animale, Génie industriel, Gestion intégrée et développement durable du littoral, Géomatique, Ingénierie de l'environnement et aménagement du territoire, Planification régionale et aménagement du territoire, Architecture, Génie Mécanique, Génie Civil, Génie Electrique, Energies renouvelables, Electrotechnique, Génie Informatique, Génie Electronique, Génie de l'Environnement, Intelligence Artificielle, Technologies de l'Information et de la Communication ;
  - **Expertise Comptable et Financière** (DESCOGEF).

3) Candidat-e à une bourse de formation de niveau Doctorat

- Etre âgé(e) de **28 ans au maximum au 31 décembre 2026**,
- Etre titulaire d'un diplôme BAC+5 (Master, Ingénieur, DESS),
- Avoir au minimum une moyenne de **14/20** au diplôme requis.
- Vouloir entreprendre des études doctorales dans l'un des domaines suivants :
  - **Sciences de l'Ingénieur :** Agronomie, Agroalimentaire, Chimie industrielle, Biologie, Biotechnologie, Elevage et Santé Animale, Génie industriel, Dynamiques des territoires et développement, Génie Mécanique, Génie Civil, Génie Electrique, Energies renouvelables, Génie Electronique, Electrotechnique, Génie Informatique, Ingénierie des données (Data science), Génie de l'Environnement, Intelligence Artificielle, Technologies de l'Information et de la Communication ;
  - **Sciences Economiques :** Economie de l'environnement et des ressources naturelles, Economie du développement, Economie agricole et rurale, Economie industrielle, Economie numérique et innovation, Intelligence économique, Economie internationale et commerce, Régulation des marchés ;
  - **Expertise Comptable et Financière** (DECOFI).

4) Candidat-e à une bourse de Spécialisation en santé humaine

- Etre âgé(e) de **35 ans au maximum au 31 décembre 2026,**
- Etre titulaire d'un Doctorat ou PHD en Médecine ou en pharmacie,
- Avoir au minimum une moyenne de **14/20** au diplôme requis.
- Etre disposé(e) à étudier dans l'un des domaines suivants :
  - Cardiologie ;
  - Chirurgie orthopédique et traumatologique ;
  - Gynécologie-Obstétrique et santé maternelle ;
  - Médecine tropicale et maladies infectieuses ;
  - Neurochirurgie ;
  - Oncologie ;
  - Ophtalmologie ;
  - Pédiatrie et santé infantile ;
  - Pharmacologie ;
  - Règlementation pharmaceutique ;
  - Toxicologie. DT

Les candidat-e-s intéressé-e-s sont invité-e-s à **s'inscrire en ligne** sur le site internet de l'UEMOA, à l'adresse suivante : http://www.uemoa.int (CARRIERE/Bourses). La date limite de candidature est fixée au **30 août 2026.**

Documents à fournir à l'inscription sur la plateforme

Niveau	Documents à fournir
Licence	1. Une demande adressée au Président de la Commission de l'UEMOA, indiquant le niveau de formation envisagé (Licence), le domaine choisi, les coordonnées complètes du candidat (email, téléphone, etc.) ; 2. Un extrait d'acte de naissance ; 3. Une copie légalisée du certificat de nationalité ; 4. Une copie légalisée du diplôme ou de l'attestation de réussite au baccalauréat ; 5. Le relevé des notes obtenues au baccalauréat ; 6. Une attestation d'inscription ou de préinscription (ou de réussite à un concours d'entrée) dans l'établissement d'accueil choisi (**Si disponible**) ; 7. Une facture pro forma fournie par l'établissement d'accueil, précisant les frais annuels de scolarité. (**Si disponible**).
Master	1. Une demande adressée au Président de la Commission de l'UEMOA, indiquant le niveau de formation envisagé (Master), le domaine choisi, les coordonnées complètes du candidat (email, téléphone, etc.) ; 2. Un extrait d'acte de naissance ; 3. Une copie légalisée du certificat de nationalité ; 4. Une copie légalisée de tous les diplômes ou attestation de réussite obtenus durant le cursus universitaire (Baccalauréat, Licence) ; 5. Les relevés des notes du diplôme de Licence ; 6. Une attestation d'inscription ou de préinscription (ou de réussite à un concours d'entrée) dans l'établissement d'accueil choisi ; 7. Une facture pro forma fournie par l'établissement d'accueil, précisant les frais annuels d'inscription et de formation.
Doctorat	1. Une demande adressée au Président de la Commission de l'UEMOA, indiquant le niveau de formation envisagé (**Doctorat**), le domaine choisi, les coordonnées complètes du candidat (email, téléphone, etc.) ; 2. Un extrait d'acte de naissance ; 3. Une copie légalisée du certificat de nationalité ; 4. Une copie légalisée de tous les diplômes ou attestation de réussite obtenus durant le cursus universitaire (Baccalauréat, Licence Master) ; 5. Les relevés des notes du diplôme de Master ; 6. Une copie du certificat d'inscription en thèse ; 7. Une facture pro forma fournie par l'établissement d'accueil, précisant les frais annuels d'inscription et de formation) ; 8. Un curriculum vitae de 3 pages maximum ; 9. Une lettre de recommandation du directeur de thèse ; 10. Une lettre de motivation ; 11. Un chronogramme de réalisation du projet de thèse, signé par le directeur de thèse ; 12. Un projet de recherche de 10 pages maximum, validé et signé par le directeur de thèse.
Spécialisation en santé humaine	1. Une demande adressée au Président de la Commission de l'UEMOA, indiquant le niveau de formation envisagé (**Spécialisation**), le domaine choisi, les coordonnées complètes du candidat (email, téléphone, etc.) ; 2. Un extrait d'acte de naissance ; 3. Une copie légalisée du certificat de nationalité ; 4. Une copie légalisée de tous les diplômes ou attestation de réussite obtenus durant le cursus universitaire (Baccalauréat, Licence, Master et Doctorat) ; 5. Les relevés de notes des six années de formation doctorale ; 6. La note obtenue à la soutenance ; 7. Une attestation d'inscription ou de préinscription (ou de réussite à un concours d'entrée) dans l'établissement d'accueil choisi ;

Niveau	Documents à fournir
	8. Une facture pro forma fournie par l'établissement d'accueil, précisant les frais annuels d'inscription et de formation) ; 9. Un curriculum vitae de 3 pages maximum 10. Une lettre de motivation.

NB : Les candidats à la bourse de Licence n'ayant pas joint, lors de la soumission du formulaire en ligne, une attestation d'inscription ou de préinscription ainsi qu'une facture pro forma, seront tenus de fournir ces pièces après leur sélection.

Les candidats sont informés que le Programme de Bourses d'Excellence de l'UEMOA prévoit, en fonction du niveau de formation (Licence, Master, Doctorat ou Spécialisation), la prise en charge des principaux coûts, académiques et de subsistance, associés au parcours de formation et de recherche.

Niveau	Frais couverts
Licence	1. une allocation de **deux cent mille (200.000) francs CFA** au titre des frais d'installation en une seule fois pour la durée du cycle ; 2. une allocation annuelle de **deux cent mille (200.000) francs CFA** au titre de l'assurance santé ; 3. une allocation de subsistance mensuelle de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**, à compter de la date de rentrée et de présence effective ; 4. un billet d'avion aller en début et un billet retour en fin de formation pour les boursiers effectuant les études hors de leur pays de résidence ; 5. un billet d'avion aller-retour au titre de vacances et sur demande du boursier chaque deux ans, pour les boursiers effectuant les études hors de leur pays de résidence ; 6. le paiement des frais de scolarité et de formation conformément à la facture qui sera transmise par l'établissement d'accueil.
Master	1. une allocation de **deux cent mille (200.000) francs CFA** au titre des frais d'installation en une seule fois pour la durée du cycle ; 2. une allocation annuelle de **deux cent mille (200.000) francs CFA** au titre de l'assurance ; 3. une allocation de subsistance mensuelle de **cent quatre-vingt mille (180.000) francs CFA**, à compter de la date de rentrée et de présence effective ; 4. un billet d'avion aller en début et un billet retour en fin de formation pour les boursiers effectuant les études hors de leur pays de résidence ; 5. un billet d'avion aller-retour au titre de vacances et sur demande du boursier chaque deux ans, pour les boursiers effectuant les études hors de leur pays de résidence ; 6. le paiement des frais de scolarité et de formation conformément à la facture qui sera transmise par l'établissement d'accueil.
Doctorat	1. une allocation de **deux cent mille (200.000) francs CFA** au titre des frais d'installation en une seule fois pour la durée du cycle ; 2. une allocation annuelle **de deux cent mille (200.000) francs CFA** au titre de l'assurance ; 3. une allocation de subsistance mensuelle de **deux cent mille (200.000) francs CFA**, à compter de la date de rentrée et de présence effective ; 4. des frais de paillasse, d'équipement, de documentation ou de séjour doctoral d'un montant maximum de **cinq millions (5 000 000) de francs CFA** est alloué pour tout le cycle. Le décaissement se fera sur demande et après approbation de la Commission de l'UEMOA ; 5. un billet d'avion aller en début et un billet retour en fin de formation pour les boursiers effectuant les études hors de leur pays de résidence ; 6. un billet d'avion aller-retour au titre de vacances et sur demande du boursier chaque deux ans, pour les boursiers effectuant les études hors de leur pays de résidence ;

Niveau	Frais couverts
	7. le paiement des frais de scolarité et de formation conformément à la facture qui sera transmise par l'établissement d'accueil.
Spécialiste en santé humaine	1. une allocation de **deux cent mille (200.000) francs CFA** au titre des frais d'installation en une seule fois pour la durée du cycle ; 2. une allocation annuelle de **deux cent mille (200.000) francs CFA** au titre de l'assurance ; 3. une allocation de subsistance mensuelle de **deux cent mille (200.000) francs CFA**, à compter de la date de rentrée et de présence effective ; 4. un billet d'avion aller en début et un billet retour en fin de formation pour les boursiers effectuant les études hors de leur pays de résidence ; 5. un billet d'avion aller-retour au titre de vacances et sur demande du boursier chaque deux ans, pour les boursiers effectuant les études hors de leur pays de résidence ; 6. le paiement des frais de scolarité et formation conformément à la facture qui sera transmise par l'établissement d'accueil.

Les **candidatures féminines sont fortement encouragées**, en application de la Stratégie Genre de l'UEMOA 2018-2027 visant à faire de l'UEMOA « *un espace communautaire dans lequel les femmes et les hommes prennent part à l'émergence économique, en favorisant leur participation à la gouvernance régionale…* ».

A la fin du processus de sélection, une lettre de notification sera adressée à chacun-e des candidat-e-s retenu-e-s. La liste définitive des bénéficiaires sera également publiée sur le site de la Commission de l'UEMOA : www.uemoa.int.

NB : A l'issue de la sélection définitive et de la publication des résultats, aucun changement d'université et/ou de domaine d'études ne sera autorisé. Toute modification opérée entraînera automatiquement le retrait de la bourse.

Ouagadougou, le 02 JUIL 2026

Le Président

Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
LA COMMISSION
LE PRÉSIDENT

Abdoulaye DIOP